

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_023](#) | [Notes de la fin de sa vie pour ses derniers livres](#).[CollectionBoite_023-17-chem](#) | [Epicuriens](#). Item[[André - suite](#)]

[André - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb023_f0785

SourceBoite_023-17-chem | Epicuriens.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

subtilité cauteleuse lorsqu'il s'agit des intérêts supérieurs de l'État. Mécène fait partie des « princes » qui garantissent aux sages et aux « clercs » leur sérénité. Les images de gloire et de protection reviennent souvent dans les invocations au ministre¹.

Horace comprenait de l'intérieur et par sympathie le dilemme vécu de Mécène, qui hésitait à aliéner définitivement sa liberté. Auguste, Tibère ont soupiré à la détente impossible. Leurs grands serviteurs n'ont trouvé que la liberté discrétionnaire dans l'emploi d'un *otium* chichement dispensé. Ce que Cicéron disait du divorce entre l'*otium* et la *dignitas*, dans le *Pro Sestio*, s'applique moins aux détenteurs d'un pouvoir occulte, la *potentia*, qui sauvegarde mieux la vie privée. Mécène a résolu avant 31 le problème en esthète, en se jouant des *negotia*². Ensuite, il faut opter. A un moment où il n'a pas encore refusé les responsabilités, il se préoccupe beaucoup de l'*ἰδιωτεία*, des droits de l'individu, du congé, indispensables à l'aristocratie administrative (Dion Cassius, LII, 23, 3). Il revenait au partage ancestral entre *otium* et *negotium* : le *negotium* récompensé par un *otium* « royal »³. Dans les équipées joyeuses, dans les courses excentriques⁴, dans les bavardages anodins (les *nugae* qui meublent les déplacements en litière⁵), il trouvait le droit à la paresse. Bickel a eu raison de souligner dans les *Élégies* une apologie qui a pour thème le droit à la paresse. Même si le thème est topique, et surtout s'il est topique, il souligne le souci de replacer Mécène dans la tradition aristocratique romaine. Velleius l'y replace également en faisant de son loisir, — à l'époque de la « préfecture » —, un domaine réservé et cloisonné : ... *ubi res uigiliam exigeret, sane exsommis, prouidens atque agendi sciens, simul uero aliquid ex negotio remitti posset, otio ac mollitiis paene ultra feminam fluens...*⁶.

Il reste donc chez Mécène une morale politique du juste milieu : le refus des chimères de l'égoïsme épicurien, le refus de l'héroïsme romantique d'un Cicéron ou d'un Caton ; le refus de l'abstention béate,

1. *Odes*, I, 1, 2 ; II, 17, 4 ; III, 16, 20 ; *Épîtres*, I, 1, 100, etc.

2. C'est Mécène qui a donné au voyage de Brindes (Horace, *Sat.*, I, 5) son allure de partie de campagne.

3. Théorie célèbre de Cicéron dans le *De Officiis*, I, 20, 70, qui assimile les *otiosi* attachés à leur indépendance et les *reges*.

4. Bickel a trouvé dans les *Élégies à Mécène* (*op. laud.*, p. 116 sq.) une apologie pour la paresse chèrement gagnée des grands. Il est certain que Mécène a joué un rôle décisif dans la formation de la morale néo-aristocratique.

5. Celle de l'*épode* III par exemple.

6. *Satires*, II, 6, 43 sq.

7. Entendues dans un sens strict, certaines expressions du passage comme *uigiliam exigere* et *exsommis* impliquent, outre les qualités traditionnellement liées à l'*industria* romaine, l'idée d'une permanence et d'une astreinte nocturnes. Mécène a rempli avant la lettre le rôle de police nocturne du préfet des vigiles (institué en 6 de notre ère), cf. *νοκτοφύλαξ* chez Dion Cassius, LII, 24, 6, et l'expression *Romanae tu uigil Urbis eras*, *El. Mec.*, 14.

bnf
MSS

